

## **AVIS PUBLIC**

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 9 juin 2026 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

### **2361, route 337**

Objet de la demande de dérogation mineure 2026-0034 :

- Permettre l'installation d'une enseigne locative de 4,7 m<sup>2</sup>, alors que le maximum prescrit au règlement est de 3 m<sup>2</sup>.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce jeudi 21 mai 2026.

*(signé)*

Nathalie Girard

Directrice générale et greffière-trésorière